



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 20.09.16

Scanné le \_\_\_\_\_

Résolution: *Détermination*

16-INT-683

Le Grand Conseil souhaite que le Conseil d'Etat entreprenne une démarche auprès des CFF en vue d'obtenir dès que possible l'ajout d'une rame au train RER3 (12322) de 8h01 ainsi que des mesures particulières pour mieux desservir La Tour-de-Peilz dès 2018 lorsque l'autoroute A9 sera en chantier dès 2018.

*Jérôme Cluis*